

Quid des dossiers en cours?

SAINT-IMIER Le maire Patrick Tanner répond à Denis Gerber (PLR) qui demandait où en sont quelques dossiers en cours, dont ceux qui concernent l'Est du plateau de la gare.

PAR BLAISE DROZ

Lors de la séance du Conseil de ville du 9 mai dernier, le PLR Denis Gerber avait posé une petite question au Conseil municipal. Elle concernait divers projets qui avaient été abordés durant la dernière législature, qui doivent encore être traités et qui parfois ont pris un peu de retard. Constatant que tout et son contraire peut être entendu dans la population, l'élu au Conseil de ville estime qu'il serait bon qu'un point de vue émanant de l'exécutif puisse être communiqué de manière précise à la population. Il ciblait en particulier les trois dossiers qui visent à transformer de fond en comble l'Est du plateau de la gare, soit celui des anciens abattoirs, de la Migros et du projet hôtelier en bordure des voies de chemin de fer.



Le dossier des anciens abattoirs reste ouvert, bien qu'il ait pris un peu de retard. ARCHIVES/BLAISE DROZ



Je suis toujours optimiste pour le dossier de la Migros également."

PATRICK TANNER
MAIRE

Le maire lui avait donné déjà quelques éléments de réponse, tout en relevant que c'est avant tout aux porteurs des projets qu'il revient de communiquer. Pour ce qui est des anciens abattoirs, un retour dans le temps d'une année s'impose. En mars 2018, le Conseil de ville autorisait le Conseil municipal à vendre ce bâtiment inscrit au recensement architectural des Monuments

historiques du canton de Berne pour un montant de 450 000 fr., à un architecte vaudois qui désirait le mettre en valeur, notamment en y implantant des locaux commerciaux. Le promoteur en question avait une année pour faire valoir un droit d'emption sur ce bâtiment, le temps de déterminer si son projet allait être viable ou non. «Or, a expliqué le maire Patrick Tanner, l'année est écoulee et l'architecte n'est pas encore arrivé au bout de ses recherches de partenaires susceptibles de vouloir occuper tout ou partie de ce bâtiment. Ne baissant pas les bras pour autant, l'architecte a manifesté son souhait de prolonger ce délai. Ne pouvant pas lui accorder officiellement

cette facilité sans passer une nouvelle fois devant le Conseil de ville, l'exécutif a trouvé l'élégante solution de lui accorder un nouveau délai, dit de courtoisie, jusqu'à l'été, non sans préciser que formellement le droit d'emption n'est plus valable.

Rien n'est perdu

Au cas où un autre acheteur se présenterait, le promoteur vaudois serait prié de se déterminer très rapidement et si une vente pouvait se concrétiser, il faudrait repasser devant le Conseil de ville. «En fait, explique le maire, cette situation n'est pas vraiment problématique pour nous. Dans l'attente d'une décision, nous continuons de bénéficier des locaux

des abattoirs pour y stocker du matériel des Travaux publics, qui n'ont pas encore leurs futurs locaux de l'autre côté des voies.»

Pour ce qui est du dossier Migros, vieux serpent de mer s'il en est, le maire répète à tous ceux qui lui posent la question qu'il n'est pas habilité à communiquer au nom du Géant orange, qui d'ailleurs ne l'informe que du strict nécessaire. «Cependant, dit-il, d'après ce que j'en sais, je reste optimiste pour ce projet qui va sans doute bientôt entrer dans une phase concrète. Rien de précis ne l'indique formellement, mais rien non plus ne me fait douter dans l'état actuel de mes connaissances.» A suivre donc, encore et toujours.

Egalement sur le plateau de la gare, un projet de construction d'un hôtel sur l'ancien quai de déchargement reste également toujours d'actualité. «Certes, sourit le maire, le promoteur Luc Chételat avait été particulièrement optimiste lorsqu'il espérait une ouverture de l'hôtel pour la fin de 2019. Ce ne sera vraisemblablement pas le cas parce que certaines procédures, notamment auprès des CFF, demandent du temps. Pourtant une première mise à l'enquête publique arrive à son terme sans opposition formelle. Les normes de distances à la route et aux voies CFF pourront être respectées et dans ce dossier aussi, l'optimisme est toujours de mise», conclut-il.

EN BREF

TRAMELAN Une classe de plus à l'école secondaire

La Direction de l'instruction publique a donné son accord pour l'ouverture, dès l'année scolaire 2019, d'une nouvelle classe à l'école secondaire. Les effectifs prévisibles marquent une progression pour les trois années scolaires à venir en regard des effectifs de l'année scolaire en cours, indique l'Exécutif tramelot dans un communiqué publié hier. Bien que la moyenne du nombre d'élèves par classe s'avère quelque peu basse, argumente la DIP, la planification des leçons de l'établissement s'avère respectueuse de l'indice leçons/élève édicté par l'autorité cantonale. Finalement, l'effectif relativement bas de la classe 11 OA correspond à la pratique usuelle, instituée par l'établissement, et reconnue par l'autorité cantonale. **C-MPR**

Un brunch pour la bonne cause

Ce samedi 25 mai, la paroisse réformée invite la population à venir partager un «brunch» entre 8h30 et 11h à la maison de paroisse, de Tramelan. Au buffet, on y trouvera pain, tresse, confiture, fromage, jambon, œufs, café, thé, cacao et jus d'orange. Le bénéfice sera intégralement versé au DM-échange et mission (actions sociales de l'Eglise pour favoriser, au Mozambique, le développement des communautés et répondre aux besoins de la population). **C-MPR**

PÉRY

A la découverte de la chapelle et de ses trésors



Après avoir passé de très bons moments à la découverte des artisans de Péry, les quelque 20 marcheurs du Nordik'n de Péry ont terminé leur périple, samedi dernier, à la Chapelle catholique de Reuchenette. Un bref exposé leur a été présenté concernant l'histoire de l'édifice, qui figure parmi les monuments historiques du canton de Berne. La présentation des vitraux de l'artiste fribourgeois Emile Aebischer, alias Yoki, a notamment captivé l'assistance. Après la visite, la joyeuse équipe (photo Jean-Claude Lièvre) a été conviée à un apéritif offert par la communauté catholique des Villages-Péry. **JCL**

Le Duo du Zoo ose l'opéra

TAVANNES Hommage musical au poète Francis Giauque.

Pour son avant-dernier spectacle avant les vacances, le Royal a invité le Duo du Zoo, ce vendredi 24 mai à 20h30, avec son spectacle «Soleil Noir, Opéra pour un homme seul». Antoine Joly (voix) et son compère Johan Treichel (piano) proposent un hommage au poète de Prêles, Francis Giauque (1934-1965). Le personnage tangué entre détresse et espérance, abattement et exaltation. Il chante, pleure, récite, parle et rit pour sortir de son silence intérieur et revenir à la surface de son œuvre.

Poète maudit

Le spectacle musical créé par le Duo du Zoo laisse filtrer la lumière dans la trajectoire revisitée du poète maudit, comme un rituel de magie, pour décrocher une âme en peine. Le duo salue un poète majeur de



Deux drôles de zozos sur la scène du Royal vendredi. LDD

Suisse romande à travers un opéra radical aux confins de l'art et de la folie, mis en scène par Barbora Horakova.

En marge de ce spectacle, une exposition de dessins originaux d'Hervé Thiot intitulée «Vanité» et réalisés à l'encre de chine, se tiendra dans Le Lieu commun,

espace créatif et ouvert par François Giorgianni et Julien Moeschler, rue H.F. Sandoz 42 dès 18h.

Ces 21 dessins publiés dans la revue Intervalles forment une série qui illustre de manière métaphorique la vie du poète Francis Giauque. **C-MPR**

Les jeunes de l'AJR dans leur nouvel écrin

Les jeunes et l'équipe de l'Action jeunesse régionale (AJR) invitent la population à l'inauguration de son nouveau local, samedi 25 mai de 9h à 15h, à la rue du Pont 20, à Tramelan. Le public pourra découvrir ce nouveau lieu, plus spacieux, dédié à la jeunesse de la région. Un agrandissement et des rénovations étaient devenus nécessaires en raison de l'augmentation de la fréquentation du site par les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Au programme: dès 9h, café, thé et croissants, puis intermède musical avec le groupe local Spaicy Sky, A 11h, place à la partie officielle avec la présence des autorités communales Et dès 11h30, l'apéritif sera offert par la commune de Tramelan. **MPR**